

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 76 (1981)

Heft: 1-fr

Vorwort: Chers lecteurs

Autor: Badilatti, Marco

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Publication de la Ligue suisse
du patrimoine national
Paraît 6 fois par an
Tirage: 20 000 (allemand et
français)
Rédaction: Marco Badilatti
Collaborateurs permanents:
Claude Bodinier, Pierre Baertschi,
Christian Schmidt
Adresse:
Rédaction «Heimatschutz»
Case postale, 8032 Zurich
(tél. 01/252 26 60)
Prix de l'abonnement: 16 fr.
Impression et expédition:
Walter-Verlag AG, 4600 Olten

Editorial

Rien de nouveau sous le soleil...

Chers lecteurs,

Chaque fois qu'une invention agite le monde, on assiste au même phénomène: transports d'enthousiasme pour les uns, réserve ou refus catégorique de la part des autres. Et cela, bien entendu, d'un côté comme de l'autre, avant que la nouveauté en question soit nettement définie et ait pu révéler ses véritables défauts et avantages. C'est ce à quoi nous assistons actuellement avec l'énergie solaire. On n'en est encore qu'au stade expérimental, et déjà ses avocats prophétisent un avenir éblouissant, tandis que les éternels sceptiques n'y voient qu'un dérisoire apport énergétique.

Une fois de plus, on exprime des opinions prématuées; on met son artillerie en position et l'on échange des salves. Résultat: un manque général d'information et de réflexion. L'affaire dont il s'agit est beaucoup trop vaste et complexe pour que nous nous permettions de trancher la querelle, pour ou contre, sur le seul plan émotionnel. Si l'on considère les choses d'un peu haut, et qu'on analyse «la découverte du siècle» avec calme et objectivité, on s'avise bientôt que l'utilisation de l'énergie solaire n'est même pas nouvelle.

Aussi, du point de vue de la protection des sites, ne saurait-il être question de dire simplement oui ou non à l'énergie solaire, puisque l'histoire humaine a répondu depuis longtemps. Il s'agit bien plutôt de construire sur les fondations d'une vieille expérience, de la redécouvrir, de la relier aux possibilités techniques de notre temps et de développer le tout en un système énergétique complet et conforme à l'environnement. Ceux qui ne font que réagir superficiellement à l'égard des nouveautés se mettent sur la touche et entrent inévitablement en conflit. Les associations privées et les services officiels de protection des sites ont donc toutes les raisons d'aborder le problème de l'énergie solaire dans un esprit prospectif, et de considérer ses possibilités d'utilisation et d'économie d'énergie comme partie intégrante de l'architecture et de l'aspect des localités.

Au sommaire

Energie «dure» ou «douce»? 2-7

La place de l'énergie solaire dans l'ensemble de l'approvisionnement en énergie; état des recherches.

Energie solaire et protection des sites 8-12

Les problèmes esthétiques que soulèvent les installations solaires et la façon de les résoudre.

L'énergie solaire est-elle «payante»? 13-19

Son utilisation du point de vue économique, illustrée par quatre exemples concrets.

Un village revit! 20

Meride et ce qu'on y a réalisé depuis le plan de développement d'il y a dix ans.

Non au projet de la Gemmi! 22

En compagnie d'autres associations à but idéal, la LSP s'oppose au projet de ligne à haute tension entre le Valais et l'Oberland.

Page de couverture: le soleil, «miracle» du cosmos (ici, pendant une éclipse): apporte-t-il la solution du problème de l'énergie, de plus en plus brûlant pour l'humanité? (Service photographique SAG)

Marco Badilatti